

Journal mensuel

Novembre 2019



Bonjour chères RSE,

Le 11 novembre, Jour du Souvenir, ayons une pensée pour nos vétérans Canadiens. Ils se sont battus pour NOTRE liberté et celle de notre Pays.

Comme eux, soyons fortes et unies, continuons notre bataille pour conserver nos droits acquis, notre autonomie professionnelle et obtenir la juste reconnaissance de notre travail quotidien auprès des enfants de notre société. Soyons solidaires.

Bon mois de novembre et bonne lecture!

L'exécutif,

France Lavallée, Présidente
Rachel Gagnon, 2^e Vice-présidente
Caroline Rioux, Trésorière
Linda Gagnon, Secrétaire



Sujet du mois : Visite de conformité

Les visites de conformité sont toujours un moment un peu stressant dans notre quotidien de RSE.

Il est important de mentionner que le rôle de l'agente de conformité, lors de ses visites, est de s'assurer que la RSE respecte les dispositions de la Loi et ses règlements. Les agentes de conformité ne peuvent être affectées au soutien pédagogique et technique qui est offert, sur une base volontaire, aux RSE.

Nous recevons beaucoup de questions en lien avec les pratiques qu'adoptent certaines agentes de conformité et nous souhaitons en éclaircir quelques-unes:

Est-ce que l'agente de conformité doit respecter l'ordre des visites (1-2-3)?

Réponse: Non. Elle a le droit d'interchanger les sujets d'inspection lors de ses visites.

Est-ce que l'agente de conformité peut me demander des modifications d'aménagement de mon local?

Réponse: Non, l'agente de conformité ne peut demander à ce que la RSE fasse des modifications selon son interprétation.

Est-ce que l'agente de conformité peut questionner les enfants sur les activités qu'ils font au service de garde?

Réponse: Non. L'agente de conformité peut toutefois discuter avec les enfants dans le but d'établir des liens amicaux et non de faire des vérifications.

Lorsque l'agente de conformité me demande de signer le rapport de visite,

suis-je obligée de le faire?

Réponse: Non, vous n'avez pas l'obligation de le signer. Nous vous recommandons de lui demander de vous envoyer la copie du rapport par courriel et ce, avant de quitter votre domicile.

Est-ce que l'agente de conformité peut vérifier de quelle façon j'applique le programme éducatif?

Réponse: Pour l'instant, votre syndicat maintient que ce rôle est attribuable à l'agente de soutien pédagogique seulement. Si votre rapport de visite de conformité comporte une section portant sur le programme éducatif, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Si vous avez d'autres questions ou inquiétudes en lien avec les visites de conformité vous pouvez nous joindre au [450-482-3712](tel:450-482-3712).

Réflexe syndical, mes droits!



**À toutes les RSE qui ont une année de plus
en ce mois de novembre 2019!!!**



FOND DE RÉSISTANCE

Chères RSE,

L'ADIM Montérégie est fière de vous annoncer la mise en place d'un "Fond de Résistance".

Nous avons entendu vos préoccupations face à la possibilité d'avoir à tenir une journée de grève ou plus, en lien avec nos présentes négociations, et nous avons décidé de créer ce Fond.

Le "Fond de Résistance" a été voté lors de l'assemblée générale du 3 novembre dernier et servira à aider financièrement les RSE, MEMBRES de l'ADIM Montérégie, qui participeront aux manifestation lors de cette ou ces journée(s), s'il y a lieu.

Les modalités du Fond de résistance vous seront expliquées, par communiqué, au cours des prochaines semaines.

Nous sommes fières de cette décision et nous souhaitons que cela permettra à plus de RSE de participer aux différentes actions à venir. L'ADIM Montérégie est fière de vous représenter et nous sommes là pour vous.



DOSSIER DE L'ENFANT

Tel que présenté lors de notre assemblée générale du 3 novembre dernier, l'ADIM Montérégie est fière de vous offrir **gratuitement** un abonnement d'un (1) an au logiciel PLANITOU, d'une valeur de 83,40\$ plus taxes.

PLANITOU ce veut un outil pratique, dynamique et efficace pour vous aider à créer vos dossiers d'observation de l'enfant en lien avec la Loi 143. Ce logiciel rencontre toutes les exigences de la Loi 143 du Ministère de la Famille. Cliquez sur le bouton ci-bas pour connaître la description du logiciel:

[PLANITOU](#)

Voici la procédure pour l'activation du PLANITOU:

1. [Visitez le planitou.ca](#)
2. [Cliquez sur Obtenir Planitou](#)
3. [Remplissez le formulaire pour les services de garde en milieu familial](#)
4. [Confirmez votre affiliation à la FIPEQ-CSQ et sélectionnez « ADIM Montérégie »](#)
5. [Entrez le code de référence suivant « ADIM-G27 » pour obtenir la première année à 0\\$](#)
6. [Envoyez le formulaire et un membre de notre équipe vous appellera pour terminer l'activation.](#)



Assemblée Générale

Nous tenons à remercier toutes les RSE présentes lors de notre assemblée générale du 3 novembre dernier. Nous avons eu une belle assemblée ainsi qu'une formation très pertinente en après-midi.

Nous tenons aussi à féliciter les RSE qui ont gagné un prix de présence.

C'est un rendez-vous l'an prochain!



53, Montée Robert, bureau 201
St-Basile-Le-Grand, Québec, J3N 1L7
Téléphone : 450-482-3712
Sans frais : 1-855-482-3712
Télécopieur : 450-482-3713
Courriel : g27.monteregie@lacsq.org
Site internet: www.adimmonteregie.com
Facebook : <https://www.facebook.com/Adim-Montérégie-486401984868276/>